

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveaux tarifs transfrontaliers à partir du 1^{er} mars 2020

Luxembourg, le 2 décembre 2019 – Le 1^{er} mars 2020, l'utilisation gratuite des transports publics nationaux entrera en vigueur. Comme la gratuité est limitée au territoire national, une réévaluation des prix des billets et des abonnements transfrontaliers, qui sont composés d'une partie luxembourgeoise et d'une partie étrangère, s'est avérée nécessaire.

Les nouveaux tarifs pour les voyages au-delà de la frontière luxembourgeoise se déclinent comme suit :

En bus

Les tarifs RegioZone 1 et la RegioZone 2 ont été adaptés en fonction de leur éloignement par rapport au Luxembourg. Par conséquent, les tarifs RegioZone s'appliquent dès le premier arrêt desservi à l'étranger (en provenance du Luxembourg) et vice-versa :

	RegioZone 1		RegioZone 2	
	Actuel	À partir du 1/3/2020	Actuel	À partir du 1/3/2020
Billet deux heures (simple)	5 €	3 €	9 €	5 €
Billet un jour	9 €	5 €	16 €	9 €
Abonnement mensuel	85 €	40 €	135 €	85 €
Abonnement annuel	750 €	360 €	1.190 €	750 €

Le prix du supplément « Studentepass Regio » ne change pas et s'élève à 130 € pour la RegioZone 1 et à 200 € pour la RegioZone 2.

En train

Pour les voyages transfrontaliers en train, les prix des abonnements mensuels et annuels ont été revus à la baisse. Une vue d'ensemble des tarifs des billets journaliers ainsi que des abonnements peut être consultée dans le tableau ci-joint. Les autres tarifs pour les voyages internationaux seront en vente à partir du jour de l'introduction de la gratuité, c.-à-d. le 1^{er} mars 2020. La gratuité ne s'appliquera pas aux déplacements en TGV.

Au niveau national, il est important de noter que, bien que les voyages en 2^e classe soient gratuits à partir du 1^{er} mars 2020, les tarifs de la 1^{re} classe resteront inchangés :

	Tarifs 1^{ère} classe
Billet courte durée	3 €
Billet longue durée	6 €
Abonnement mensuel courte distance	37,50 €
Abonnement annuel courte distance	330 €
Abonnement annuel réseau	660 €
Abonnement annuel pour personnes âgées	200 €
Oeko-Pass	75 €

Par ailleurs, l'achat d'un « surclassement », c.-à-d. d'un supplément pour la 1^{re} classe, ne sera plus possible à partir de cette date.

Renseignements

Les conseillers en mobilité sont à disposition des voyageurs pour toute information supplémentaire. Les détails peuvent être consultés sur les sites suivants ou obtenus auprès des centrales téléphoniques :

- Mobilitétszentral : www.mobiliteit.lu / 2465 2465
- CFL : www.cfl.lu / 2489 2489
- Ville de Luxembourg : bus.vdl.lu / 4796 2975
- Luxtram : www.luxtram.lu / 27 20 39 1
- TICE : www.tice.lu / 57 42 32 991

Pour rappel, la validité des abonnements annuels conclus à partir du 1^{er} mars 2019 n'est plus donnée pour une durée intégrale de 12 mois. Aucun remboursement n'est effectué pour un abonnement dont la validité (théorique) dépasse le 29 février 2020. Les cartes de libre parcours restent valables jusqu'à la fin février 2020.

Annexes

- CFL : vue d'ensemble des tarifs transfrontaliers (billets journaliers, abonnements)
- Bus : carte RegioZone 1 et 2

Contact :

Petra SVOBODA | Communication et marketing

Tél.: +352 26 86 57 1

E-mail : presse@verkeiersverbond.lu